

Du deuxième jour du mois de Mai mil huit
cent soixante-onze à dix heures du matin

N° 99. ACTE DE DÉCÈS de Jeanne Françoise Rault
née à Plouguernat département
des Côtes du Nord âgée de quatre ans,
profession de ménagère épouse de Jean Marie Bazot
domiciliée de Lambour
décédée le dix Mai à dix heures
du matin. Al de Joseph Marie Rault & de Jean
François Lemaitre, demeurant à Plouguernat.

• Du matin ou du
soir.
On énoncera dans
le blanc si le défunt
est garçon ou fille,
marié ou veuf ou di-
vorcé; rappeler, au-
tant que possible, les
noms et prénoms des
père et mère du dé-
cédé, et ceux de
l'autre époux.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Joseph
demeurant à Lambour âgé de vingt-neuf ans,
profession de carpentier qui a dit être beau-père
de la défunte.
Et par Mathurin Chérel âgé de soixante ans,
demeurant à Lambour profession de charpentier qui a dit être voisin
de la défunte.
Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré en savoir signer:

Constaté suivant la loi, par moi Ernest Dubois de
Saint Gouant, Maire, Officier de l'Etat civil soussigné

E. Dubois de Saint Gouant

Du deuxième jour du mois de Mai mil huit
cent soixante-onze à dix heures du matin

N° 100. ACTE DE DÉCÈS de Jean Marie Allaire
né à Saint-Brandaun département
des Côtes du Nord âgé de quarante quatre ans,
profession de postillon domicilié de Lambour
décédé le neuf Mai à huit heures
du soir. Fils de feu Jean Allaire & de feu
Marie Jeanne Barrière, veuf en premier mariage de
Josephine Constante Chaplain, et époux en second
noce de Marie Suzanne Gollard.

• Du matin ou du
soir.
On énoncera dans
le blanc si le défunt
est garçon ou fille,
marié ou veuf ou di-
vorcé; rappeler, au-
tant que possible, les
noms et prénoms des
père et mère du dé-
cédé, et ceux de
l'autre époux.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Jean Yon
demeurant à Lambour âgé de soixante quatre ans,
profession de carpentier qui a dit être voisin
du défunt.
Et par Pierre Capadinet âgé de vingt-neuf ans,
demeurant à Lambour profession de carpentier qui a dit être voisin
du défunt.
Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré en savoir signer:

Constaté suivant la loi, par moi Ernest Dubois de
Saint Gouant, Maire, Officier de l'Etat civil soussigné

E. Dubois de Saint Gouant